Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 54 (1990) **Heft:** 215-216

Artikel: À propos d'italien acciuga

Autor: Morani, Moreno

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399869

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

A PROPOS D'ITALIEN ACCIUGA

On sait que l'it. acciuga remonte, à travers une forme latine vulgaire *apiua, au grec å ϕ $\dot{\phi}\eta^{(1)}$. Toutefois il reste encore à expliquer quelques détails dans l'histoire de ce mot. M. Fanciullo dans l'article du LEI dédié à ce mot (2) a rassemblé une documentation très riche et d'une largeur inconnue auparavant et il a classifié les types fondamentaux des dérivés de *apiua qui se rencontrent en Italie et qui ont souvent assuré des formes assez différentes entre eux: mais il n'arrive pas toujours que l'élargissement des matériaux à disposition et un recueil plus complet des données favorisent la solution des problèmes, et je crois que pour mieux comprendre l'évolution des faits qui regardent l'histoire de acciuga on doit se rapporter à la préhistoire latine du mot.

Avant tout, il est nécessaire de séparer acciuga des formes qu'on trouve dans la majorité des dialectes italiens et dans les langues romanes. En effet la majorité des formes dialectales est caractérisée par des altérations plus ou moins marquées en comparaison d'acciuga, consistant surtout dans une nasalisation de la première syllabe et dans un traitement d'u ouvert de la voyelle tonique (3). C'est bien vrai aussi qu'on trouve souvent dans les dérivés de *apiua des traitements phonétiques irréguliers et que pour beaucoup de formes on est obligé de supposer à l'origine un

⁽¹⁾ À son tour ce mot grec n'a pas d'étymologie satisfaisante: selon l'hypothèse la plus vraisemblable il s'agirait d'un emprunt de provenance méditerranéenne. Il me paraît surprenant que Chantraine (Dictionnaire étymologique de la langue grecque, I, Paris 1968, p. 148) considère acceptable l'étymologie populaire selon laquelle ἀφύη vient de ά- et de la racine de φύω («l'étymologie par ά-privatif et φύω n'est pas nécessairement une erreur de l'étymologie populaire, car il ne s'agit pas d'un nom d'espèce, mais de la description de petits poissons 'qui n'ont pas poussé'»). Cf. aussi Frisk, GEW, I, p. 197.

⁽²⁾ LEI, III, pp. 61 et ss.

⁽³⁾ Seulement dans le log. on trouve des formes sans nasalisation: attsúa (à côté de antsúa): comme on voit, il s'agit d'un emprunt de l'italien. Cf. DES 1, 86 et 1, 159.

emprunt⁽⁴⁾: l'esp. anchoa⁽⁵⁾ et le cat. anxova⁽⁶⁾ semblent empruntés au génois ančoa: à son tour le fr. anchois⁽⁷⁾ vient de l'espagnol, tandis que le sic. anciova viendrait du catalan⁽⁸⁾; aussi le prov. amploia peut remonter au génois, la substitution du -pl- au -č- attendu pouvant s'expliquer comme hypercorrection due au fait que dans d'autres mots aussi un pl de cette langue correspondait à un č du génois⁽⁹⁾. L'idée que toutes les formes romanes remontent, plus ou moins directement, au ligurien est répétée plusieurs fois dans les vocabulaires étymologiques et s'appuie sur la considération qu'une évolution de -pj- vers -č- est typique de la Ligurie et du Sud de l'Italie, mais le vocalisme rend plus probable l'hypothèse de la provenance ligurienne, compte tenu aussi du fait que dans les régions méridionales d'Italie les termes attestés ne semblent pas indigènes⁽¹⁰⁾. Or, il est évident que acciuga ne se laisse pas encadrer dans ce schéma: comme la nasalisation de toutes les formes autres que acciuga est sûrement secondaire et que acciuga s'est maintenue plus voisine de la

⁽⁴⁾ Toutes ces difficultés sont indiquées déjà par REW 590 (« Die Geschichte des Wortes ist nicht aufgeklärt »).

⁽⁵⁾ Cf. Corominas, *DCELC* I, p. 254. L'hypothèse émise par Skok («ZRPh» 50 [1930] 523) selon laquelle l'esp. *anchoa* aurait été influencé par *pluvia est sans doute à écarter.

⁽⁶⁾ En catalan on trouve soit *anxova* soit *amploia*, *amplova*. Ces dernières formes sont sans doute d'origine provençale. Cf. aussi Corominas, *DECLC* I, pp. 335-336.

⁽⁷⁾ Cf. FEW 25/2, 7b.

⁽⁸⁾ Vàrvaro, VES, I, p. 50.

⁽⁹⁾ Naturellement cette correspondance se trouve seulement au commencement du mot (p. ex. gén. čüma, pr. pluma < pluma; gén. časa, pr. plasa < platea). À l'intérieur du mot dans les deux domaines linguistiques les continuations d'un -pl- ancien sont sujettes à sonorisation: cf. gén. duğu, pr. doble < duplus.

⁽¹⁰⁾ Cf. DEI I, p. 28: «Per il trattamento di -pj-, che diventa -cci-, la voce (scil. acciuga) non è certamente toscana, e proviene probabilmente da un *acciùa, che per la forma potrebbe essere ligure o anche italiano meridionale. ... Sta di fatto che le forme calabresi e siciliane sono prestiti dallo spagnolo»; DELI I 11: «Acciuga: Lat. parl. apiūva(m), dal gr. aphýē, di etim. incerta, attraverso il genov. anciùa»; et aussi Vàrvaro dans le VES à propos du sic. anciòva (I p. 50) «Per quanto in ultima analisi derivi dal lat. *APIUA, prestito dal gr. ἀφύη 'acciuga' (la forma latina attestata è apua), il termine sic. proviene, per tramite commerciale, dal cat. anxova, ed in questa lingua si tratta di prestito dal gen. ancioa, forma che è alla base di tutti i derivati romanzi e non romanzi di questo tipo». Pour les formes liguriennes (ančoa ou bien ančua) on lira H. Plomteux, I dialetti della Liguria orientale odierna, La val Graveglia, I, Bologna 1975, p. 113.

base latine, il serait difficile d'expliquer le mot italien en partant de anciua(11): il n'y a donc aucune raison de considérer comme primaire seulement le type $ancio(v)a^{(12)}$, du moment qu'on a à sa disposition une forme qui se montre plus fidèle à la base latine vulgaire d'où il faut partir. En effet, déjà A. Prati écrivait dans son vocabulaire étymologique de l'italien que «non è probabile la provenienza di acciuga da anciova (sic.) o da anciua (gen.)» (13). Malheureusement les savants n'ont jamais apprécié le vocabulaire de Prati selon ses mérites, et dans beaucoup de cas on a ignoré des étymologies qu'il avait proposées, on n'a pas accueilli des hypothèses par lesquelles il avait contribué à améliorer des idées de ses prédécesseurs, et quelques fautes qu'il avait corrigées ont persisté dans des vocabulaires qui ont paru après son VEI. Même par les données chronologiques on n'atteint pas des résultats définitifs en faveur de la priorité du type ančua: c'est bien vrai que l'attestation italienne la plus ancienne (1327) se trouve dans le domaine ligurien et a la forme anchiudis⁽¹⁴⁾: mais la première attestation du type acciuga remonte à l'an 1340: il serait donc imprudent de vouloir tirer des conclusions indiscutables en regard d'une situation semblable.

Nous nous proposons ici de réviser l'histoire qui mène de ἀφύη à *acciuga* avec l'apport de quelques hypothèses qui n'ont pas encore été suggérées par les savants.

1. Une forme telle que *apiua n'est pas attestée par les textes : on trouve seulement $apua^{(15)}$. Bien entendu, il ne s'agit pas d'une «spätere

⁽¹¹⁾ Telle est l'opinion de M. Fanciullo, qui écrit: «primario dovrebbe essere il tipo 「ancioval / 「anciúal ... perché caratterizzato, in sede tonica, dal corretto riflesso (o o u a seconda delle zone) del lat. u di APIUA». Mais M. Fanciullo n'est pas seul dans cette affirmation: d'autres savants aussi considèrent les formes à initiale anč- comme régulières d'un point de vue phonétique: p.ex. Corominas dans DECLC I 236 écrit: «Les formes com anciòa o anciova resulten de l'evolució fonètica regular del ll. vg. *APIÚA».

⁽¹²⁾ Naturellement, il faut rejeter aussi l'opinion contraire (affirmée surtout par Gioeni, Saggio di etimologie siciliane, Palermo 1885 [réimpr. Bologna s.d.], p. 17 «tutti alterati dall'it. acciuga»), selon laquelle toutes les formes dialectales seraient des altérations de la forme italienne.

⁽¹³⁾ A. Prati, Vocabolario etimologico italiano, Milan 1951 (réimpr. 1969), p. 9.

⁽¹⁴⁾ Cf. Plomteux, loc. cit.; Fanciullo, loc. cit.

⁽¹⁵⁾ On trouve peut-être une trace de la forme vulgaire dans la glosse apyia de CGIL 3, 256, 6: si nous rappelons la difficulté de distinguer, dans les manuscrits latins, entre ui et iu (qui étaient écrits à peu près comme uu), il a pu se passer que le copiste n'a pas compris un texte apiua de son exemplaire, et qu'il a voulu confirmer la leçon (fausse) apuia résultant de son inversion à travers l'usage d'un i grec.

Nebenform» de aphya, comme le pensait Saalfeld⁽¹⁶⁾: beaucoup de faits, à partir de l'occlusive p pour reproduire l'aspirée grecque φ , révèlent le caractère ancien de l'emprunt. On doit donc justifier la présence de -judans la forme vulgaire, à côté de -u- de la forme écrite. D'un point de vue strictement phonétique l'explication du traitement -ju- dans *apiua ne donne pas lieu à des difficultés insurmontables. On doit simplement supposer la présence d'une voyelle [y] dans la source étrangère. Comme dans phonétique du latin archaïque il n'y de voyelles [y], c'est-à-dire de voyelles antérieures arrondies, on a reproduit séparément les deux traits constitutifs les plus importants du phonème étranger, c'est-à-dire d'un côté le caractère de voyelle fermée appartenant à la série antérieure avec [i] et de l'autre côté l'arrondissement des lèvres avec [u]: il n'y aurait rien de surprenant dans ce traitement: on sait p.ex. que dans le Sud de l'Italie, où un phonème [y] est inconnu aussi bien dans la langue standard que dans les dialectes, aujourd'hui on entend couramment réaliser u des emprunts français par ju. Mais je voudrais ajouter une autre considération. Dans la plupart des cas v du grec a été reproduit par u dans les emprunts les plus anciens: ensuite dans la langue savante on a reproduit v du grec avec plus de précision, en introduisant en même temps le signe y dans l'écriture: enfin, dans les emprunts les plus tardifs, lorsque la prononciation de v tendait vers [i], on a commencé à transcrire v par i et à prononcer [i] les y des emprunts qui avaient été déjà accueillis dans la langue⁽¹⁷⁾. Le flottement entre u et i est normal dans les inscriptions pompéiennes (18), et des graphies telles que Didimus et Didumus alternent sans règle dans les textes de l'époque impériale (19). Comme, nous le répétons, c'est u qui répond à v dans les emprunts les plus anciens et que cette u représente la prononciation normale encore à l'époque de Plaute, on est autorisé à se demander si ce groupe -ju- de *apiua n'a pas des raisons plus compliquées. On pourrait aussi dire que la présence de u dans les emprunts les plus anciens pourrait être expliquée simplement par le fait que les mots grecs empruntés sont dans la majorité des cas d'origine dorienne ou éolienne:

⁽¹⁶⁾ G.A. Saalfeld, *Tensaurus Italograecus*, Wien 1884 (réimpression Hildesheim 1964), col. 88.

⁽¹⁷⁾ Toutefois le latin vulgaire de l'époque impériale connaissait une voyelle [y], non pas comme phonème, mais comme allophone de [i] après [w]: cf. Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Paris 1967², § 58.

⁽¹⁸⁾ Cf. Väänänen, Le latin vulgaire des inscriptions pompéiennes, Berlin 1966³, pp. 32 et ss.

⁽¹⁹⁾ P.ex. Didimus CIL IV 2319^d, Didumus CIL IV 5274.

des formes telles que māc(h)ina ou olīva révèlent clairement leur provenance dorienne par leur \bar{a} ou leur maintien du -v- intervocalique. En revanche, la plupart des emprunts ultérieurs vient de la langue cultivée et donc on y trouve des faits caractéristiques des dialectes attique ou ionien sur lesquels a été bâtie la koiné: les dérivés de mācina ont la forme mēchanicus. C'est bien vrai, d'ailleurs, qu'aussi entre les emprunts populaires les plus anciens on peut trouver des mots de provenance ionienne, bien que leur nombre soit restreint: tel est le cas de mēlum, dont la provenance ionienne est démontrée par l'-ē- qui l'oppose à mālum. Or dans les parlers doriens v avait maintenu son ancienne prononciation de [u]: il semble donc possible que la présence de u dans les emprunts les plus anciens ait été favorisée par le fait que dans la majorité des cas il n'y avait aucun besoin de reproduire des [y], car la forme dans laquelle le mot grec avait été reçu par le latin présentait des [u], non pas des [y], et seulement dans une minorité de mots, c'est-à-dire dans les emprunts de provenance ionienne, on avait à faire à des [y]: il n'y a rien de surprenant, donc, si l'on trouve u dans les emprunts les plus anciens, tandis que la nécessité d'introduire une prononciation [y] s'est imposée seulement à une époque ultérieure, lorsque le nombre des emprunts avec [y] s'était accru d'une façon rapide. À ce moment-là on arriva, sinon à une reproduction tout à fait correcte du phonème [y], qui en effet ne devint jamais populaire dans le latin des classes non cultivées, à percevoir la diversité qui existait entre [u] et [y], et on tenta de distinguer dans la prononciation les deux phonèmes. Si u de apua recouvrait une prononciation [y], on pourrait se demander pourquoi on ne trouve presque jamais une graphie apya. En effet, c'est seulement apua qu'on rencontre chez les auteurs: apua est la graphie d'Apicius 4, 131, et même dans les manuscrits de Pline l'Ancien, qui cite trois fois ce mot, on ne trouve aucune variété vraiment intéressante qui porte sur la graphie du mot⁽²⁰⁾. Il est donc probable que la forme apua, donnée par les auteurs, réfléchit une

⁽²⁰⁾ On entrevoit dans les variétés des manuscrits des flottements qui ne sont guère surprenants dans des mots étrangers ou peu connus. Je ne comprends pas pourquoi M. Fanciullo valorise les variétés qu'on rencontre dans les manuscrits de Pline, Hist. Nat. XXXII 145 aphyae B¹V, afie R, aphya cett. (« ma certamente vanno considerate come fasi intermedie, rispetto al pliniano APUA, ...le varianti già latine... APHYAE... e APHYA che è in tutti i codici più antichi (dal sec. VIII) e accolto nelle edizioni fino al 1851»): je voudrais aussi observer qu'on a à faire ici avec la translittération latine du mot grec, non pas avec des formes latines rattachées à apua; il serait donc hasardeux d'attribuer quelque importance pour l'histoire de apua à ces leçons des manuscrits.

prononciation différente de celle du mot populaire. Je serais porté à conclure que apua et *apiua remontent à deux différentes sources dialectales grecques, dont la première (dorienne) conservait encore la prononciation de v comme [u], tandis que dans la deuxième (ionienne) le même phonème était réalisé comme [y], qui avait été reproduit en latin approximativement par ju: apua a été accueillie comme forme demi-cultivée chez les auteurs, mais elle a complètement disparu dans les langues romanes, tandis que la forme populaire *apiua, qui a survécu avec des altérations plus ou moins sensibles, n'a pas laissé de traces dans la langue écrite.

2. Le fait que dans apua et *apiua c'est p et non ph qui répond à φ prouve que l'emprunt est ancien. On sait que seulement à la fin de l'époque républicaine s'est imposée à Rome la mode de reproduire les occlusives aspirées grecques par des occlusives aspirées: jusqu'à cette époque on se contentait de reproduire ces phonèmes par des occlusives simples; on sait que dans les comédies de Plaute on prononçait p, t, c, là où les mots grecs avaient des φ, ϑ, χ, et c'est seulement grâce à ces considérations qu'on peut apprécier des jeux de mots tels que le suivant: facietque extemplo Crucisalum me ex Crusalo(21). Dès lors l'école n'a jamais épargné d'efforts pour restituer la graphie ph et une prononciation ph, et ensuite f, dans les mots grecs qui avaient été accueillis en latin avec $p^{(22)}$: on lit p.ex. dans l'Appendix Probi: strofa non stropa⁽²³⁾; amfora non $ampora^{(24)}$; toutefois dans la prononciation vulgaire p a survécu longtemps, et dans les inscriptions pompéiennes on préfère encore des graphies telles que lumpae, ampura, elepantu, et l'hésitation est évidente dans beaucoup d'inscriptions vulgaires (25). Mais dans les dérivations latines des mots grecs, lorsque l'évolution phonétique a trop éloigné le mot latin de sa forme primitive, et dans la conscience des parlants il était difficile ou bien impossible de reconnaître dans le mot grec la source du mot latin emprunté, p a pu se maintenir: tandis que l'école a réussi à imposer dans le latin populaire la forme amphora ou amfora, c'est seulement la forme avec p qui se trouve dans son dérivé ampulla. Dans colpo, zampogna,

⁽²¹⁾ Bacch., 362.

⁽²²⁾ Dans les manuscrits mêmes de Plaute on a procédé à normaliser la graphie jusqu'à l'élimination presque totale des anciennes occlusives simples dans les emprunts grecs: on a seulement peu de traces de l'état de choses ancien dans des variétés de la tradition manuscrite qui sont souvent ignorées par les éditeurs modernes (cf. Poen. 644 chlamydatum A: clamudatum P).

⁽²³⁾ App. Pr. 192.

⁽²⁴⁾ Ibid. 227.

⁽²⁵⁾ Cf. Pilumina dans CIL I 1211.

palanca il était difficile de reconnaître des dérivés de χόλαφος, συμφωνία, φάλαγξ. Dans d'autres cas aussi p a survécu, bien que la forme du mot était assez semblable à celle de la source grecque: nous rappelons p.ex. purpura, et spera, qui a coexisté à côté de sfera⁽²⁶⁾. Quelquefois les dialectes de l'Italie du Sud ont gardé la forme avec p, même dans des cas où la langue littéraire ou les autres langues romanes présentent des formes avec p: cf. pantasima, cal. pauru p0 φάγρος, sic. pòsporu p0 φωσφόρος, etc. (27).

3. L'idée que «It. -čč- weist nach dem Süden oder nach Genua » $^{(28)}$, répétée par presque tous les dictionnaires, ne peut pas être exprimée d'une façon tout à fait définitive. Les grammaires comparées enseignent, pour s'en tenir aux mots de Lausberg, que «pj wird [ppc] in weiten Gebieten der Romania » $^{(29)}$. Cette évolution phonétique, dans laquelle on a tenté d'envisager un fait du substrat osque, se retrouve aussi hors de l'Italie méridionale et sa vitalité dans le domaine linguistique français semble bien durable, si un emprunt germanique tel que hapja a pu devenir hache. En un mot, on ne pourrait pas dire avec netteté que cette évolution est typique seulement de la Ligurie et de l'Italie méridionale $^{(30)}$. L'évolution de pj à čc peut donc bien se rapporter au substrat osque, mais il serait hasardeux de considérer comme de provenance méridionale tous les mots qui montrent cette même évolution. À ce propos on doit corriger l'affirmation de M. Tekavčić que dans la langue littéraire -čc- < -pj- se

⁽²⁶⁾ De spera vient l'emprunt irlandais spéir 'ciel': c'est intéressant que spera avec le sens de 'soleil' a remplacé sfera dans les dialectes italo-grecs: cf. Rohlfs, Dizionario dialettale delle tre Calabrie, Halle-Milano 1933-1939, p. 494.

⁽²⁷⁾ Rohlfs, Historische Grammatik der italienischen Sprache und ihrer Mundarten, § 154.

⁽²⁸⁾ REW 590.

⁽²⁹⁾ H. Lausberg, Romanische Sprachwissenschaft, II, Berlin 1967, p. 62.

⁽³⁰⁾ Je voudrais ajouter encore une considération: étant posé que acciuga a peu de chances de venir de Gênes (qui paraît plutôt le centre d'où se sont irradiées les formes avec anč-), on ne devrait pas écarter l'hypothèse de la provenance méridionale pour cette seule raison que les formes dialectales attestées dans le Sud de l'Italie montrent des évolutions phonétiques étrangères à ces régions: on devrait aussi considérer l'hypothèse que dans le Sud de l'Italie des formes indigènes ont été remplacées par des emprunts étrangers: si aujourd'hui on dit à Milan duecento et à Florence dugento, cela n'empêche pas d'affirmer que c'est dugento la forme de provenance septentrionale et duecento la véritable forme toscane: d'une même façon, une forme de provenance méridionale pourrait s'être conservée dans acciuga, tandis que les dialectes du Sud ont substitué à une forme ancienne des formes étrangères du type anč-.

trouve seulement dans saccente⁽³¹⁾, car en premier lieu saccente vient en toute probabilité du français sachant et en deuxième lieu on doit ajouter au moins piccione et, à mon avis, acciuga à cette liste, du reste assez courte. En outre le fait que acciuga soit à considérer comme un mot de provenance méridionale plutôt que toscane⁽³²⁾ n'a pas d'importance pour notre but: il nous suffit seulement de démontrer que acciuga a une histoire différente que celle des autres dérivations de apiua.

4. Le problème concernant le caractère ouvert ou fermé de la voyelle tonique paraît plus complexe, mais l'analyse des données nous permet de parvenir à des conclusions assez sûres. Deux faits sont à considérer.

Les règles de l'accentuation latine étant bien différentes des règles grecques, dans la plupart des emprunts tirés du grec l'accent du mot emprunté, suivant les règles propres du latin, n'avait pas de possibilité de se maintenir sur la syllabe où il se trouvait dans la source. Le problème cesse de se présenter lorsque les règles du trisyllabisme et de l'avant-dernière perdent leur valeur primitive: alors il n'y a plus de difficulté à prononcer p.ex. éncaustum avec l'accent sur la première syllabe (d'où fr. encre). Mais dans les emprunts les plus anciens il y avait hésitation entre la solution de prononcer le mot emprunté selon les règles propres à l'accentuation latine et celle de refaire la structure syllabique du mot pour maintenir l'accent sur la syllabe où il se trouvait dans la source. Il serait difficile de préciser la quantité de l'avant-dernière syllabe des mots étrangers, lorsqu'il n'y a pas de témoignages positifs provenant de la métrique ou des grammairiens: mais le cas d'ἔρημος nous semble exemplaire: à côté de erēmus on trouve erēmus avec ĕ dans Prudence; on avait abrégé η du grec pour permettre une prononciation du mot correspondant à celle de la source. Dans d'autres cas les flottements sont plus marqués: de βούτυρον (avec v) on a butýrum à côté de bútyrum (et Servius connaît aussi une forme butur), de σίναπι on a soit sínapi soit sinápi, de σέλινον on a sélinum, etc.

Mais il reste à préciser encore un fait à propos de *apiua. Un i postconsonantique tendait à se vocaliser dans la langue classique en devenant i: medius, alius, socius, etiam, nunciam, venio etc. À une époque ultérieure ces i retournent à leur condition primitive de semi-voyelles (medius > it. mezzo; venio > vegno, vengo, etc.). A ces mêmes événements

⁽³¹⁾ Tekavčić, Grammatica storica dell'italiano, Bologna 1972, I, p. 196.

⁽³²⁾ Ou, encore mieux, une forme toscane avec un traitement phonétique de provenance méridionale, tel qu'on a aussi dans le mot *piccione*.

ont participé les anciens \check{e} qui dans la langue vulgaire étaient devenues des \check{t} devant voyelle. Dans les groupes j+ voyelle qui viennent ainsi de se constituer au moment où ces changements ont été complètement achevés, lorsque \check{t} , avant de devenir j, était tonique, l'accent a été transféré à la voyelle suivante (33): celle-ci est traitée normalement comme une voyelle brève tonique (filiolum > filjolum > it. figliuolo; muliem > muljem > esp. mujer; etc.), mais dans quelques mots la voyelle portant l'accent devient secondairement longue: pariem > it. parete, abiete > it. abete (tous les deux avec e fermée); ariem > anc.fr. aroy (mais it. ariete qui suppose \check{e}); etc. Cette extrême confusion nous amène à la conclusion tout à fait évidente que cette évolution se déroule au moment précis où la loi de l'avant-dernière, qui conditionne la collocation de l'accent latin, est en train de disparaître: on ne saurait pas expliquer différemment la confusion qu'on entrevoit dans les formes romanes.

Ces deux raisons, se croisant entre elles, déterminent la diversité de traitements qu'on trouve dans les dérivations de ἀφύη. Une forme telle que *apiua pouvait être assujettie à des traitements très différents: pour éviter un déplacement de l'accent sur la première syllabe (*ápiua) on pouvait tout d'abord prolonger le u de l'avant-dernière syllabe, et on prononçait * $api\bar{u}a$: comme \bar{u} avait une prononciation fermée, cette voyelle pouvait donner u dans les continuations romanes (d'où acciuga). Mais ce traitement serait difficile à démontrer, car dans tous les mots que nous avons examinés on a plutôt dans le mot latin emprunté l'abrègement d'une voyelle longue du grec. Il vaut mieux, je crois, parcourir une voie un peu différente. En partant de *apiua avec ŭ, la vocalisation successive de i entraînait une prononciation *apíŭa: lorsqu'on a repris à considérer cette i comme semi-voyelle, on a transféré l'accent sur la voyelle suivante selon la règle générale: on aboutissait d'un côté, avec le prolongement secondaire de la voyelle devenue tonique, à *apjua avec -u- fermé (cf. le cas de parietem > parete) et de l'autre côté à *apjua avec un -u- bref ouvert et tonique (cf. le cas de mulièrem > mogliera), qui dans les continuations romanes se confond presque partout avec -o- fermé. Si c'était le premier cas, on aurait créé une forme tout à fait coïncidante avec celle qu'on pourrait supposer en partant de *apiūa, et qui est à la base de acciuga. Dans le deuxième cas on aboutirait à *aččoa: sauf la nasalisation de la première syllabe, c'est exactement la forme qu'on trouve dans le

⁽³³⁾ Je renvoie à ce propos à l'article de M. Pisani, Altes iĕ im Lat. und romanisches abete, muljera, filiolo, «IF» 54 (1936), pp. 209-212 et au livre de M. Bernardi-Perini, L'accento latino, Bologna 1970³, pp. 56-58.

dialecte de Gênes et qui s'est diffusée ensuite dans l'Ouest de la Romania (34).

Naturellement il ne serait pas possible de décrire des faits linguistiques d'une façon schématique: dans un groupe de mots tel que celui-ci, il est naturel de rencontrer des faits qui troublent le cadre général, et comme la linguistique n'est pas une science exacte il n'est pas toujours aisé d'expliquer tous les détails avec la précision qu'on souhaiterait. Les dérivés de *apiua montrent souvent des adaptations, des analogies, des altérations: ainsi p.ex., parmi les types étudiés par le LEI, anéuga est à interpréter comme un type de passage entre acciuga et anéoa⁽³⁵⁾. Mais notre propos n'est pas d'examiner dans le détail les différentes formes romanes: il nous suffit d'avoir montré (au moins nous l'espérons) que pour saisir l'origine des types fondamentaux et les raisons de leurs variétés il est nécessaire de recourir à la préhistoire du mot: une recherche qui se limite aux formes romanes ou bien aux formes dialectales de l'Italie n'a pas d'espoir d'aboutir à des conclusions tout à fait satisfaisantes.

Milan.

Moreno MORANI

⁽³⁴⁾ Les -v-, -g- intervocaliques ne posent pas de problèmes particuliers: on a là des consonnes de transition les plus diffusées pour empêcher le hiatus dans tous les parlers d'Italie.

⁽³⁵⁾ Il s'agit du reste d'un type secondaire dont la première attestation ne remonte pas au-delà du XVII^e siècle.